

Communiqué de presse de Jeunes Médecins

Lundi 6 janvier 2020

Nouvelle plateforme d'annonces de Jeunes Médecins

Pour cette nouvelle année 2020, toute l'équipe de Jeunes Médecins est très heureuse de vous présenter sa nouvelle plateforme d'annonces de remplacements et d'annonces de postes.

Cette plateforme permet de toucher l'intégralité de la communauté Jeunes Médecins avec à ce jour plus de 2 500 adhérents pour toute la France, toutes spécialités et tous modes d'exercice.

Comment poster des annonces ? Rien de plus simple :

- Vous êtes jeune médecin (à moins de 10 ans du DES), adhérez gratuitement en ligne et vous pourrez poster jusqu'à 3 annonces par mois sans frais (recherche de remplaçant, d'associé ou de collaborateur),
- Vous n'êtes plus jeune médecin ☹, vous pouvez poster une annonce en vous inscrivant sur notre plateforme pour un tarif à 50 euros par annonce pour un mois d'affichage sur notre site internet,
- Vous êtes une institution (établissement de soins public ou privé, territorialité ou centre de médecins salariés...), devenez partenaire de Jeunes Médecins afin d'établir un forfait de publication d'annonces.

Pour vous rendre compte des modalités d'accès à cette plateforme, cliquez sur ce lien <https://www.jeunesmedecins.fr/inscription>

Pour toute information complémentaire, contactez Céline GAGNEPAIN au 01 45 87 85 43 ou à jeunesmedecins@orange.fr

Contact presse :

Emanuel LOEB, Président de Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr
06 50 93 64 60